

Politique d'intervention et pensée stratégique

Autor(en): **Buffotot, Patrice**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La protection, la garde, la surveillance et la défense nécessitent des effectifs importants, que les matériels et les senseurs ne peuvent que partiellement remplacer.

Europe

Politique d'intervention et pensée stratégique

Patrice Buffotot

Directeur de l'Observatoire européen de sécurité (OES)

Le ralliement des pays européens à cette politique d'intervention de gestion de crises¹ proposée lors du sommet de Rome de l'OTAN les 7-8 novembre 1991 par les Etats-Unis aura des conséquences à long terme sur leurs capacités de défense. Ce phénomène sera renforcé par l'idéologie de la paix développée par ces pays². Le retour à une politique d'intervention s'est faite en Europe sous le couvert de l'humanitaire, la défense des droits de l'Homme, le refus de l'utilisation de la violence. Cette idéologie se traduit par une conception européenne de l'intervention différente de celle initiée par les Etats-Unis qui a d'ailleurs donné lieu à des critiques d'auteurs américains³. Même la France, qui avait développé le concept d'une « Europe puissance », a été obligée de modifier son discours en parlant d'une « Europe puissance tranquille » pour rassurer ses partenaires européens⁴.

Or une intervention militaire, même dans le cadre de l'ONU, n'est jamais neutre. Les Européens vivent dans une fiction de neutralité alors qu'ils apportent un « Paquet civilisationnel » pour reconstruire selon leurs normes politiques, économiques et juridiques les pays en désagrégation. Ce modèle d'intervention repose selon Frédéric Gros sur « la fiction d'une communauté de valeurs »⁵. Cette politique d'intervention finalement permet aux politiques de justifier la suppression des armées du temps de la guerre froide basées sur la conscription et de « professionnaliser » leurs armées pour pouvoir mener des interventions. Cette réforme des armées leur permet aussi de réduire les crédits de la défense et d'engranger les « dividendes de la paix ». Cette politique d'intervention soulève deux questions : l'intervention ne risque-t-elle pas de provoquer une perte de la culture stratégique des militaires et l'absence d'une vision géopolitique de ces interventions ?

1 Pour les conditions de ce ralliement et les conséquences sur leur politique de défense voir Patrice Buffotot, « Le ralliement des Etats européens à la politique de gestion de crises (1991-2005) » in *Guilhaudis*, Bruxelles, Bruylant, 2007, pp 53-70.

2 Pour les conséquences voir l'article d'André Thiéblemont

3 Robert Kagan, *La puissance et la faiblesse. Les Etats-Unis et l'Euro-pe dans le nouvel ordre mondial*. Paris, Plon, 2003, 161 p. (Coll. Commentaire)

4 Discours de Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre le 1^{er} octobre 2004 devant les auditeurs de l'Ihedn, « Equilibre du monde, Europe et défense » in *Défense nationale* (11), novembre 2004.

5 Frédéric Gros, *Etats de violence. Essai sur la fin de la guerre*. Paris, Gallimard, 2006, p 233 et s. (Coll NRF Essais)

La perte d'un savoir stratégique

L'intervention est la négation de la stratégie si elle ne relève pas d'une conception stratégique. La France a connu une situation similaire où elle a mené dans la première moitié du XIX^e siècle une politique d'intervention qui a débouché sur la défaite de 1870. La France a mené en effet une politique d'intervention après le Congrès de Vienne (1815) jusqu'à la fin du Second Empire (1870)⁶. Pendant plus d'un demi siècle, la France a mené seule ou avec des alliés une vingtaine d'interventions navales et terrestres. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre du système international mis en place lors du Congrès de Vienne, même si Napoléon III à partir de 1854 va en modifier l'esprit à son profit. L'armée française devient une armée professionnelle mais comme elle manque de volontaires, elle doit compléter ses effectifs par un service militaire sélectif dont la durée est fixée en fonction des crédits militaires annuels et des besoins en effectifs. Ceux-ci passent de 200 000 hommes en 1830 à 385 000 en 1868, dont près de 150 000 se trouvent en dehors du territoire : Rome, Mexique, Algérie. La conséquence la plus grave est la stérilisation de la pensée stratégique qui s'est vidée de sa substance et s'est réduite à des automatismes.

Dans le cadre de cette politique d'intervention, l'armée française a été confrontée à un adversaire plus faible, notamment dans le cadre de la conquête coloniale et s'est trouvée dans ce que nous appellerions aujourd'hui une situation d'asymétrie. L'armée de terre met alors au point des procédés tactiques de combat contre un adversaire qui pratique la guérilla comme en Algérie, procédés qui seront appliqués notamment lors de l'intervention au Mexique. Elle constitue d'ailleurs des unités spécialisées dans ce type d'intervention⁷.

Dans le cadre de l'intervention en Crimée, elle mène une guerre de siège, à Sébastopol (1854-1855). Si la troupe fait

6 Patrice Buffotot, « Système international et politiques de défense de la France aux XIX^e et XX^e siècles » in Marc Deleplace (dir), *De la patrie en danger aux nouvelles menaces (1792-2003)*. Actes du colloque Reims, 26-27 mai 2004, Reims, IUFM de Champagne-Ardenne, 2006, pp 123-139. (Coll Documents. Actes et apports pour l'éducation)

7 Ce sont les Zouaves (1830), La légion étrangère (1831), les chasseurs d'Afrique (1831), les bataillons d'infanterie légère d'Afrique (1832), les Spahis (1834), les tirailleurs algériens (1841)



ERC 90 - engin voué aux déploiements rapides, ou « exercice de style » technique ? Continuera-t-on longtemps à développer des matériels insuffisamment protégés, armés et équipés au rabais ?

preuve d'héroïsme, cela ne remplace pas les carences du haut commandement, qui ignore Clausewitz et la guerre de mouvement. L'intervention en Italie (avril-juillet 1859) montre l'incapacité de l'état-major français à manœuvrer. Les batailles de Magenta et surtout de Solferino sont une suite de combats confus et sans coordination. Pourtant, des exemples de guerres continentales se déroulent sous ses yeux, comme celle entre l'Autriche et la Prusse, avec la bataille de Sadowa (1866). On s'aperçoit que les officiers français n'ont pas été formés à une guerre moderne « savante ». Ils ne savent pas manœuvrer

au niveau des grandes unités. Leur expérience provient des interventions extérieures, où ils ont appris à manœuvrer avec des petites unités.

L'absence de projet géopolitique

Le plus grave, c'est que ces interventions ne correspondaient à aucun projet géopolitique. Le Colonel de Gaulle montre bien qu'« à partir de 1830, un courant, dont la force croît sans cesse, pousse l'opinion aux grandes aventures » sans projet politique cohérent. Quant à Napoléon III, il a rompu avec la politique traditionnelle de la France : « Mais, en favorisant la formation sur nos frontières de deux grandes puissances nouvelles, en contribuant à l'abaissement de la Russie et de l'Autriche, en laissant ébranler l'équilibre européen, l'Empereur préparait toutes les conditions d'un conflit où la France aurait à défendre, par ses seuls moyens, son sol et son avenir. Pour mener cette grande guerre nationale, il eût fallu une autre armée »⁸.

Il y a des similitudes avec la période actuelle où les Européens interviennent sans aucune vision géopolitique mais au contraire inspirés par une nouvelle idéologie. Aux « grandes aventures » du XIXe siècle succèdent les interventions « humanitaires » du XXIe siècle. Les armées en Europe seront-elles capables de répondre à une nouvelle menace militaire qui pourrait apparaître brutalement ? La question est de savoir si les Européens auront suffisamment de temps pour pouvoir y faire face. Cette situation doit inciter les Européens à engager une réflexion sur la défense de l'Europe à long terme.

P.B.

⁸ Charles de Gaulle, *La France et son armée*. Paris, Plon, 1938. -édition LdP, 1973, N°3547-, pp 170-171)

Le César est un moyen d'artillerie léger 155 x 52 mm facilement déployable

